

## **Maître d'Ouvrage**

SASU AUTHENTIK  
« LE BOIS-MAHEU » 61500 CHAILLOUÉ

---

PERMIS D'AMENAGER COMPRENANT DES CONSTRUCTIONS  
POUR LE FUTUR PARC D'ATTRACTION "RUSTIK"  
« LE BOIS MAHEU » – 61500 CHAILLOUÉ

---

## **NOTICE DE SÉCURITÉ « CORPS DE GARDE »**



CMA - S.A.S. au capital de 2 000 €  
3-5, RUE DU BOULEVARD – 61000 ALENÇON – TÉL. : 02 33 26 64 14  
RCS ALENCON : 824 219 851 - SIREN : 824 219 851 - SIRET : 824 219 851 00030 - NAF 7111Z – Activités d'architecture  
INSCRIPTION À L'ORDRE DES ARCHITECTES Numéro National S 18721  
N° TVA Intracommunautaire : FR 70 824219851

### **1. PRESENTATION DU BATIMENT « CORPS DE GARDE »**

Ce bâtiment existant qui sera entièrement réhabilité et agrandi, afin d'accueillir un hébergement saisonnier de 4 chambres (dont une PMR) et un dortoir totalisant 13 couchages ouverts au public. Un bloc sanitaire accessible ainsi que des douches seront également créés à côté du bâtiment existant isolé. ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie.

### **2. CLASSEMENT – EFFECTIF**

Effectif total : 25

Public : 20

Personnel : 5

Bâtiment ERP Type O 5<sup>ème</sup> catégorie.

### **3. ISOLEMENT**

Bâtiment est isolé de plus de 8 mètres des autres.

### **4. CONSTRUCTION**

Maçonnerie traditionnelle en bloc de pierres et béton existante.

Structure et remplissage métallique pour algeco.

Extension en structure bois massif autoportante.

Charpente bois apparente, couverture bois et toiles.

### **5. IMPLANTATION**

Accessible aux services de secours depuis la départementale D 303 grâce à 3 entrées.

Voirie carrossée sur l'ensemble du parc accessible aux services de secours.

### **6. CHAUFFAGE**

Bâtiment non chauffé.

### **7. RÉSISTANCE AU FEU DES STRUCTURES**

Stabilité au feu 1/2 heure exigée des structures.

Charpente bois apparente.

### **8. COUVERTURE**

Couverture en bois et toiles.

### **9. FACADES**

Façades en pierre sur la partie existante conservée

Façades en colombage bois et torchis au rez-de-chaussée sur algeco

Façades en bardage bois avec ossature bois apparente à l'étage.

**10. UNITÉ DE PASSAGE**

1 UP sur chaque porte de chambres.

2 UP dans escalier et circulations.

2 UP dans sanitaires

1 UP sur chaque porte des WC

2 UP sur porte principale + 1 UP sur porte secondaire, dans salle de jeux

**11. DISTRIBUTION INTÉRIEURE ET COMPARTIMENTAGE**

Distribution traditionnelle en plaque de plâtre.

Compartimentage des locaux à risques.

**12. LOCAUX A RISQUES**

Locaux à risques coupe-feu 1h.

**13. AMENAGEMENTS INTERIEURS**

Plafonds :

Plafonds plaques de plâtres M0

Revêtements de sols :

M3.

Gros mobilier :

Aucun

Décors/tentures:

M3

**14. DÉSENFUMAGE**

Pas de désenfumage

**15. INSTALLATIONS ELECTRIQUES**

Etablies suivant les normes françaises, notamment NFC 14.100 et NFC 15.100

**16. ECLAIRAGE DE SÉCURITÉ**

Balises des issues et des cheminements par blocs autonomes assurant l'évacuation.

**17. MOYENS DE SECOURS**

- Extincteurs appropriés aux risques;
- Affichages des consignes générales de sécurité incendie et du plan de l'établissement;
- Système d'alarme type 4 audible de tout point de l'ERP;
- Point de rassemblement

**18. ARTICLE GN 8**

Le principe suivant sera retenu :

Elaboration sous l'autorité de l'exploitant les procédures et consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap.